

---

LES RELATIONS ENTRE L'EUROPE ET  
LE MONDE ARABE: «COOPERATIVE SECURITY»

---

Conferência incluída no Ciclo de Conferências por individualidades estrangeiras proferida no âmbito do Curso de Defesa Nacional (CDN 95), no IDN, no Porto e em Lisboa, respectivamente, em 2 e 6 de Dezembro de 1994.

*Assia Bensalah Alaoui*

---

## LES RELATIONS ENTRE L'EUROPE ET LE MONDE ARABE: «COOPERATIVE SECURITY»

---

Merci Monsieur le directeur de m'offrir le privilège de retrouver à la fois un pays ami et un auditoire de qualité. Mais comment rendre justice en quarante cinq minutes à un thème aussi vaste, fruit de quatorze siècles de géographie et d'Histoire partagées; faits certes de confrontation mais aussi de moments privilégiés de l'histoire de l'Humanité — comme la symbiose qui a régné en Andalousie entre les cultures juive, chrétienne et musulmane.

Quatorze siècles de géographie et d'histoire partagées ont imprimé aux imaginaires collectifs respectifs des stéréotypes, des préjugés tenaces.

Si proches, Européens et Arabes se méconnaissent pourtant profondément. La société postmoderne dite pourtant de communication a fait mieux. L'Orient si «compliqué» est appréhendé par quelques clichés simples, lapidaires: «Intégrisme», «violence», «terrorisme», «immigration», «pétrodollars», etc, ... L'Europe quant à elle est après avoir été conquise et conquérante, est perçue comme une «forteresse» et comme «dominatrice».

La Méditerranée serait-elle devenue la ligne de toutes les ruptures? Pour l'avoir désertée l'innovation technologique l'a reléguée au rang de figurant dans le jeu mondial. Les bouleversements à l'Est l'ont plongée dans l'oubli. La guerre du Golfe et la montée de tous les intégrismes semblent en avoir écarté un peu plus les deux rives, ne leur laissant que la Communauté des périls! Plus que tout autre, l'espace Euro-Arabe est riche en tensions ouvertes ou larvées et en contradictions exacerbées. Que voit-on en effet? Au Nord, inquiétude certaine d'une Europe en pleine mutations. Sur fond de chômage et d'une certaine crise des valeurs, l'Europe semble prise en tenailles entre l'impératif de l'approfondissement de son intégration et son désir d'élargissement. Jusque là monopolisée par «l'Est», son attention extérieure est sollicitée par les risques d'instabilité au «Sud».

Une certaine désespérance au Sud, d'un monde Arabe balkanisé et en quête de développement. Un monde où la prospérité du petit nombre ne saurait compenser l'appauvrissement de la plupart. Si l'élargissement actuel

et futur de l'Europe fait basculer irrémédiablement son centre de gravité vers le Nord, l'ombre de la Méditerranée continuera de planer sur le destin du Monde Arabe. En tant que «hors-zone» dominée par l'orbite de l'OTAN, elle lui laisse peu de chances d'avoir une approche déterminante de sa propre sécurité où les USA, suite à la guerre du Golfe et au processus de paix au Proche-Orient, sont plus que jamais l'acteur extérieur dominant.

En tant que ligne de partage de la dépendance de la rive Sud à l'égard du «Nord», elle lui interdit toute stratégie autonome viable de son propre développement. Or les défis que posent à la stabilité et à la sécurité la modernisation et le changement politique sont légions. J'ai eu le privilège de m'exprimer sur cette problématique au Maghreb, devant les honorables auditeurs de l'IDN l'année dernière.

En effet, le lien vital entre sécurité, paix, développement et coopération n'est plus à démontrer; l'Organisation Mondiale s'y emploie depuis un demi-siècle. Il est établi à l'heure actuelle que la stabilité de la rive Sud et avant toute celle du Maghreb si proche, est une part intégrante de la sécurité Européenne. Au delà des «risques» in situ que la coopération Euro-Arabe se doit de conjurer, l'ordre relationnel est loin d'être exempt de sources de tensions. Un déficit commercial des pays arabes qui ne cesse de se creuser surtout pour les pays non exportateurs de pétrole. Un différentiel de prospérité qui ne cesse de s'aggraver (7700 US \$ en 1970, 7000 en 1990) faisant de l'Europe un véritable champs magnétique pour les flux migratoires que le «continent» stratégique et le «Schengenland» ne sauraient à eux seuls juguler. Le déficit démocratique, si reproché aux Nations Arabes apparaît comme la caractéristique première de l'ordre relationnel Euro-Arabe. Les pays Arabes sont éminemment absents des instances de décisions qui façonnent l'espace stratégique et sécuritaire commun et qui engagent leur vie économique, voire le destin des générations futures. De plus, la prolifération d'acteurs non territoriaux mais qui utilisent, à leur façon les vecteurs traditionnels des relations internationales — la coercition, l'échange, la négociation — érode la capacité des États à réguler le jeu régional. Comment donc faire face à tous ces «risques» en l'absence d'un cadre institutionnel approprié sur la coopération et la sécurité? Que faire pour que revive la Méditerranée?

Comment transformer des relations éminemment asymétriques en véritable coopération à même de promouvoir un espace de paix et de co-prospérité?

Les réflexions que j'aimerais vous livrer s'articuleront autour de trois axes:

Après une analyse critique de l'état des relations Euro-Arabes, l'on s'interrogera sur les sources de tensions à désamorcer; à la lumière de la nouvelle donne en Méditerranée, l'on pourrait voir ensuite quelles sont les perspectives pour la coopération Euro-Arabe.

## 1. DES RELATIONS ASYMETRIQUES

Au grès de la proximité géographique ou historique ou des deux à la fois, certains pays Européens comme la France, le Royaume Uni, l'Italie et l'Espagne, ont noué des relations soutenues avec des pays arabes. Le critère «pétrole» a ouvert de nouveaux horizons aux relations Euro-Arabes, avec à la clef, une diversification des partenaires et d'importants investissements Arabes dans des pays Européens.

L'accélération des communications et de la compétition pour les marchés, la globalisation des échanges ont fait le reste.

Au fil des années les acteurs se sont multipliés et les relations se sont diversifiées et intensifiées s'étendant parfois à tous les secteurs des activités de l'homme. Si bien qu'à l'heure actuelle c'est tout un réseau relationnel qui s'est tissé entre les deux rives, liant non seulement les États, mais les régions, les cités, les opérateurs économiques, les universités, les individus... Quelques États Arabes ont développé également avec des Pays Européens une coopération militaire parfois étroite qui va bien au delà de simples contrats de fourniture d'armes.

Au delà des accords nombreux et variés qui régissent ces relations, certains États ont signé des «Traités de coopération de bon voisinage et d'amitié» qui offrent un cadre vaste et ambitieux, englobant dialogue politique et droits de l'homme. C'est le cas des Traités signés par le Maroc avec l'Espagne le 4 Juillet 1991 et avec votre Pays, le Portugal, en Mai 1994.

Si les relations bilatérales demeurent les piliers de la coopération Euro-Arabe, elles subissent de plus en plus le poids de la réglementation communautaire aussi complexe que variée. L'absence d'un cadre institutionnel global liant les deux «ensembles» se fait également ressentir.

En effet la relance du dialogue Euro-Arabe en 1989 à Paris le jour même de la mort du Dictateur Roumain Ceaucescu a été enterré entre autres par le flot d'images des bouleversements à l'Est. Le projet d'une CSCM est également mort-né. «L'introversion» de l'Algérie sur sa crise interne et une certaine «exclusion» de la Libye par l'Europe ont, par ailleurs, mis un terme tant au dialogue global émergeant CEE-UMA qu'à celui plus restreint des 5+5. Il est particulièrement regrettable que cette coopération naissante en Méditerranée Occidentale ait été étouffée dans l'oeuf. Elle offrait l'avantage d'une démarche pragmatique tournée vers les réalisations concrètes.

L'asymétrie apparaît donc comme la caractéristique première des relations entre l'Europe et le Monde Arabe. Elle concerne tant les acteurs que les structures en présence. Elle s'exprime à des degrés divers dans les échanges, leur imprimant un déficit arabe global depuis 1985.

Les cadres juridiques variés qui régissent la coopération entre l'UE et les différents pays Arabes obéissent à des schémas mis au point par l'UE et qui obligent les partenaires à s'insérer dans des moules préétablis.

#### a. ACTEURS ET STRUCTURES

Face à un «Bloc» Européen, développé et en voie de convergence affirmée, le Monde Arabe offre un paysage hétérogène en quête de développement et de modernisation. L'on observe des différences sensibles entre le Maghreb et le Mashrek et des disparités notoires entre ces deux sous-régions et les Pays du Golfe; les disparités n'épargnant pas les sous-ensembles eux-mêmes.

Les Pays Arabes se présentent en rangs dispersés face à une concertation Européenne multiforme et institutionnalisée.

La ligue arabe offre au mieux un forum pour entretenir le mythe de la nation arabe. En dehors du Conseil de Coopération du Golfe qui vient d'être réactivé, les autres groupements sous-régionaux sont soit mort-nés, soit «en panne» comme l'UMA. Par contre, l'Europe est engagée dans un vaste réseau de solidarité agissante.

En tête vient l'Union-Européenne — et ses multiples instances — dont l'intégration poussée et les liens privilégiés avec d'autres régions (Accords Européens de Mars 1992 notamment) ont un impact certain sur les économies arabes (Nous pourrions revenir sur cet aspect lors des discussions si vous le

souhaitez). La forêt des cigles: Alliance Atlantique, UEO, CSCE, AELE, EFTA... illustre par ailleurs ce constat.

Les arbitrages opérés au sein de l'Union Européenne par ses membres se reflètent dans les mécanismes juridiques qui encadrent ses liens avec le reste du Monde.

b. «FAIBLESSE» DES CADRES JURIDIQUES

L'Europe a développé au fil des années tout un éventail d'accords juridiques qui se déclinent en fonction du degré de «l'étroitesse» des liens qu'elle souhaite entretenir avec ses «partenaires» extérieurs. Dès le départ l'inégalité des *bargaining-powers* est flagrante. Si la Mauritanie est partie à la Convention de Lomé, le Conseil de Coopération du Golfe négocie depuis plus de deux ans avec l'Union Européenne un accord visant à instaurer une zone de libre échange est un dialogue politique. Celui-ci semble buter entre autres sur le statut à accorder aux produits pétro-chimiques.

Ce sont donc «les Accords de Coopération» de 1976 qui continuent de régir les relations de l'UE tant avec les Pays du Maghreb — Algérie, Maroc, Tunisie qu'avec ceux du Mashrek — Egypte, Jordanie, Syrie et Liban. Assortis de protocoles financiers quinquennaux, ces accords étaient censés préserver les courants d'échanges traditionnels et encourager le développement. C'est ainsi qu'ils assurent, en principe, le libre accès au marché communautaire des exportations industrielles, sauf pour les produits textiles. Ceux-ci faisaient l'objet d'arrangements «d'auto-limitation» dans le cadre de l'AMF. En dépit du traitement préférentiel, les exportations agricoles se heurtent quant à elles au système de protection de la PAC aussi pernicieux qu'efficace.

La signature des Accords de l'*Uruguay-Round* à Marrakech le 15 Avril 1994 vont modifier ces schémas. Avec la réintégration progressive des textiles dans le régime du GATT, des pays comme le Maroc, la Tunisie et l'Egypte devront sérieusement améliorer la qualité de leurs exportations textiles afin de garder leur part de marché, face à la concurrence redoutable des pays asiatiques.

Les produits agricoles, quant à eux, se heurtent au seuil élevé du nouveau tarif d'entrée, en attendant les nouvelles offres de l'Union et la négociation de nouveaux accords.

Censée opérer un certain rééquilibrage au profit du Sud, la Politique Méditerranéenne Rénovée se révèle très insuffisante au regard des besoins et de son objectif premier. Par ailleurs, l'Union Européenne joue un rôle actif dans la promotion des exportations des territoires Arabes occupés et apparaît comme le plus gros donateur international à ces territoires et à l'Autorité Palestinienne.

Quel bilan tirer de cette coopération? Sans entrer dans les détails les résultats sont mitigés. En dépit d'une certaine évolution, les différents accords d'association puis de coopération semblent perpétuer, voire aggraver la dépendance commerciale des pays arabes sans répondre aux attentes escomptées en matière de développement. Sur le plan financier, et sur la période 1978-1991, les pays du Maghreb et du Mashrek ont bénéficié d'un montant global de 1337 MECU en fonds budgétaires et 1965 MECU sous la forme de prêts de la BEI <sup>(1)</sup>.

Les quatrièmes protocoles financiers en cours d'exécution (1992-1996) prévoient 1075 MECU de fonds budgétaires — y compris 300 MECU pour appuyer l'ajustement structurel — ainsi que 1300 MECU de prêts BEI. Dans le cadre de la PMR (1992-1996), 230 MECU sont destinés aux actions intéressant l'ensemble des PTM et 1800 à la BEI <sup>(2)</sup>. Pour être complet, il faut aussi signaler que les populations palestiniennes ont bénéficié de 100 MECU en 1993 et environ 86 MECU pour l'année 1994. Le Président Arafat n'est pas retourné les mains vides de la Conférence des donateurs réunie à Bruxelles le 29 de Novembre 1994, puisque 143 Millions de Dollars ont été débloqués à l'Autorité Palestinienne par les donateurs.

Sur le plan commercial le paysage est plus contrasté.

### c. L'ÉCHANGE «INÉGAL»

Les Pays Arabes demeurent, dans l'ensemble, vulnérables face à l'UE. Alors qu'elle est leur partenaire économique clef, ils ne représentent que 3 à 4% du commerce global de celle-ci.

---

(1) Y compris Israël qui étant donné son niveau de développement bénéficie uniquement de prêts de la BEI.

(2) 1300 MECU de prêts pour les actions régionales et 500 MECU pour l'environnement.

De plus, leur balance commerciale globale accuse un déficit depuis 1985, compte tenu des fluctuations à la baisse qu'a subi le principal produit exporté: le Pétrole.

Cependant, les pays arabes producteurs de pétrole jouissent d'un avantage certain dans leurs relations avec l'UE qui dépend d'eux pour la moitié de ses approvisionnements en pétrole et gaz. L'on comprend que l'avenir de l'Algérie soit source d'interrogations et d'inquiétudes pour certains pays Européens. Ce pays plus proche est lié à l'Europe par des contrats à long terme de fourniture de gaz et par une importante infrastructure de gazoducs. L'ambitieux projet du gazoduc à travers le Maroc devra fournir l'Espagne et le Portugal.

La taxe écologique (2\$ par barril) fort controversée n'a pas encore été établie. Par contre, les nouvelles normes de sécurité que doivent respecter les tankers peuvent occasionner des surcoûts. A moyen terme, ces pays devraient néanmoins profiter de l'accroissement projeté des importations énergétiques de l'Europe (1,5 à 2% par an).

Néanmoins, en dépit des efforts de diversifications, le pétrole continue de s'octroyer la part du lion dans les exportations Arabes vers l'UE. Il représentait en 1992 — 94,6% des importations totales de l'Union en provenance des pays Arabes.

A l'inverse les pays du Mâshrek et du Maghreb demeurent dépendants de l'UE pour 50 à 70% de leur commerce extérieur.

En dehors de la Libye et de l'Algérie, la balance commerciale de ces pays avec les Pays de l'UE accuse un déficit très lourd et qui ne cesse de se creuser. Le premier trimestre de 1994 a vu les importations de l'Union en provenance des pays Arabes baisser de 1,1% alors que ses exportations ont connu une progression de 11,3% <sup>(\*)</sup>. Au fil des années et des élargissements les préférences se sont érodées alors que s'accroissait le paradoxe — libre accès pour les produits que ces pays ne fabriquent pas ou peu et frein considérable pour les exportations des secteurs porteurs! — si certains pays comme le Maroc et la Tunisie ont réussi néanmoins à diversifier leurs exportations et à améliorer la part des exportations manufacturées c'est souvent au prix d'une dépendance accrue.

---

(\*) «Communauté Européenne», Lettre d'information n.° 122 — Nov 1994. Tableau p. 3.

Symbole de «l'asymétrie» des relations Nord/Sud, et de leurs blocages, l'«échange inégal» s'est consolidé en Méditerranée, malgré les indépendances politiques. Si la Turquie a réussi à diversifier ses échanges, l'Europe ne comptant plus que pour 45% de ceux-ci, à l'autre extrémité de la Méditerranée, le Maghreb illustre le cas extrême. Alors que les 2/3 de leur commerce extérieur se font avec l'UE les 5 pays de l'UMA ne représentent que 3% de celui de l'UE. Au delà de la dépendance, la vulnérabilité des pays du Maghreb est soulignée par un autre rapport. Les 2/3 de ses échanges avec l'UE s'effectuent avec les trois pays Méditerranéens, la France, l'Italie et l'Espagne. Or les cinq pays de la CEE Méditerranéenne sont moins ouverts que le reste de l'UE: 17,3% seulement pour les premiers au lieu de 28,6% (\*). Alors qu'ils sont condamnés à importer en majeure partie de l'Europe, les PSEM voient leurs flux Sud-Nord non énergétiques contrecarrés par une réglementation communautaire aussi complexe qu'insidieuse. Tel est le cas des exportations de denrées agricoles et de produits textiles. Essentielles pour de nombreux PSEM, ces exportations sont jugées sensibles car, perçues en concurrence directe avec certaines productions de l'UE Méditerranéenne.

L'accès des produits agricoles des PSEM au marché de l'UE est pourtant un aspect crucial de la sécurité alimentaire de la région et de son équilibre global. Réduire en effet ces exportations voudrait dire augmenter le chômage en zones rurales, déjà fragiles, et exacerber l'exode rural vers les villes et l'extérieur. Il est certainement nécessaire d'augmenter les cultures vivrières, seules garantes de la souveraineté alimentaire des PSEM. Mais il est impératif qu'un pays cherche à optimiser son potentiel et ses rares avantages comparatifs. Les équilibres à trouver, pour une autodépendance alimentaire, ne peuvent faire l'impasse sur des cultures pourvoyeuses de devises: il y va de l'amélioration de la productivité agricole globale qui restera illusoire sans l'acquisition des technologies onéreuses du Nord. En outre des limites naturelles, les productions vivrières, comme le blé tendre — culture des zones tempérées — subissent de plein fouet les conséquences des politiques de «subventions» à l'exportation, pratiquées massivement par les pays développés qui ont été l'objet de blocage, du reste de tout *l'Uruguay-Round*.

---

(\*) Henri Regnault «La Méditerranée dans la division internationale du travail» in Xavier Gizard (dir.) «La Méditerranée Inquiète», Datar/Édition de l'Aube, 1993, p. 40.

Ce dumping profite certes aux consommateurs à court terme, mais il décourage les productions locales et pervertit les habitudes alimentaires. Alors même que les PSEM connaissent une très sensible amélioration des cultures intensives, leurs perspectives d'exportation sont assombries par plusieurs facteurs conjugués. La fin de la période transitoire en 1996, consolidera tant la position juridique que l'avance acquise par l'Espagne notamment dans ce secteur. Les Accords Européens de Mars 1992 vont, par ailleurs, consacrer la concurrence des pays de l'Est pour certaines exportations agricoles et aussi pour celles des produits textiles. Bien plus grave, les avantages consentis et la perspective de leur adhésion à l'UE en feront un espace privilégié pour l'investissement direct relatif à ces deux domaines, au détriment des PSEM. Or, ceux-ci tirent une part substantielle de leurs recettes d'exportations des produits agricoles et des biens manufacturés dont souvent plus de la moitié est constituée par le textile et l'habillement <sup>(5)</sup>. Là encore, quotas et accords d'auto-limitation à l'encontre de ces produits sensibles pour la France, le Portugal et la Grèce notamment ont considérablement freiné l'expansion de ce secteur. S'il est clair que le manque d'ouverture du marché communautaire est lourd de préjudices pour les économies du Sud, il est tout aussi clair que l'Europe ne peut fermer ses portes et aux flux des marchandises et aux flux des hommes! Pour sa propre sécurité, elle ne pourrait s'enfermer longtemps dans sa coquille de prospérité. Derrière les tomates du Sud que les tenants de la fermeture piétinent, c'est aussi une certaine image de la relation entre les deux rives qui est malmenée. Que faire pour réduire les tensions et promouvoir la sécurité commune?

## 2. DES SOURCES DE TENSIONS RÉGIONALES À CONTRECARRER

La promotion de la paix dans l'espace Euro-Arabe ne saurait se faire sans l'instauration d'un véritable climat de détente et de confiance en Méditerranée.

Or, les sources de tensions y sont aussi nombreuses que variées. Au delà des turbulences réelles et potentielles des «risques» insitu dans la rive «Sud»,

---

<sup>(5)</sup> Les biens manufacturés représentent 69% des recettes des exportations en Tunisie, 68% en Turquie, 46% au Maroc, 39% en Egypte. Voir H. Regnaut op. cit. p. 43.

les tensions sont inhérentes à l'ordre relationnel qui est porteur en Méditerranée d'une «violence structurelle» certaine. (Établir une typologie rigoureuse des sources de tensions dépasse très largement le cadre de notre analyse).

a. UN ESPACE À SÉCURISER

— *Évaluer les «menaces» et les «risques».* A la faveur d'une confusion répandue, le terme «menace» est souvent utilisé pour qualifier des «risques». Une distinction entre les deux s'impose car elle conditionne la détermination de la riposte. Si la parade à la première est d'ordre militaire, la conjuration des seconds appelle tout un éventail de mesures relevant de plusieurs ordres. Certes, une distinction rigoureuse n'est pas toujours aisée à établir. La montée notamment de nouvelles catégories de risques aussi difficiles à classer qu'ils sont menaçants pour la sécurité favorise la confusion. L'interpénétration croissante de l'ordre militaire et de l'ordre marchand, qui substitue la conquête des marchés à celle des territoires vient en outre enrichir la «polémologie» ambiante et brouiller un peu plus les cartes.

En outre, la «disparition» de la menace communiste, symbolisée par l'ex-Union Soviétique à laissé l'Occident notamment, «orphelin» d'ennemi. Pour pallier l'absence d'une représentation cohérente de la menace, certains sont tentés d'en construire artificiellement une ou plusieurs. La frontière difficile à établir entre l'évaluation précise de la menace dont les États Majors ont la charge et «les perceptions» de la menace par les décideurs et les opinions publiques est propice aux confusions.

L'inquiétude économique, politique et sécuritaire croissante en Europe tend à se polariser sur «une nouvelle menace» venant du «Sud». Elle demeure vague, mais elle est construite et amplifiée à force d'amalgames entre «bombe islamiste», intégrisme musulman, terrorisme, immigration, surpopulation, instabilité... Amplifiée par les droites xénophobes et les discours des politiciens en mal d'électeurs, cette tendance dangereuse pour l'entente entre les deux rives est certainement à combattre. Bien plus préoccupant cependant, est le crédit que semble accorder certaines analyses à cette tendance. Si la thèse de Samuel Huntington relative à l'affrontement futur entre la civilisation occidentale et les autres civilisations a été très controversée, elle

semble avoir eu des échos dans certains cercles notamment américains spécialistes de la défense (6).

Une troïka d'experts de la RAND ont récemment exprimé des soucis similaires dans un article «Building NATO», dans la revue très lue «Foreign Affairs» (7). Leur thèse essentielle peut se résumer comme suit. L'OTAN confronte deux «arcs de crise», l'une à l'Est l'autre au Sud allant de l'Afrique du Nord au Sud-Est Asiatique. Ils proposent l'admission rapide des nations de l'arc Est. A l'inverse, ils présentent l'arc-Sud comme la future menace à la sécurité et la stabilité de l'Europe. Le respectable «London Economist» a exprimé cette crainte dans son édition de mi-Février 1994 en affirmant sans embages que «la révolte de la revanche Islamiste dans le «Sud» est un «défi» majeur que confronte l'OTAN à l'heure actuelle. Bien plus grave, semble le crédit accordé par l'OTAN à l'hypothèse d'une «menace militaire» venant du Sud. La révision du concept stratégique de l'Alliance, approuvée par les chefs d'État et de Gouvernements, les 7 et 8 Novembre 1991 à Rome est assez troublante. Curieusement, ce concept n'évoque pas à propos de la Méditerranée les «conséquences négatives d'instabilité qui pourraient découler des graves difficultés économiques, sociales et politiques, y compris les rivalités ethniques et les litiges territoriaux que connaissent de nombreux pays d'Europe Centrale et Orientale». Il appréhende, par contre, la Méditerranée à travers «le développement des potentiels militaires et la prolifération de technologies d'armements dans la région à partir de laquelle des armes de destruction massive et des missiles balistiques pourraient atteindre le territoire de certains États membres de l'Alliance». Les mesures d'organisation qui ont résulté de ce nouveau concept et adoptées par le Comité des plans de défense — les 12 et 13 Décembre 1991 et les 26 et 27 Mai 1992, accréditent cette éventualité. Alors que le Partenariat pour la Paix de l'OTAN ainsi que le schéma propre de partenaires associés de l'UEO se sont concrétisés en 1994, une certaine défiance à l'égard du «Sud» persiste. Le dialogue initié par ces deux institutions avec certains pays de la rive Sud demeure embryonnaire et selectif.

---

(6) Samuel P. Huntington «The Clashes of Civilizations», Agenda 1994: Critical Issues in Foreign Affairs, New York, pp. 120-147.

(7) Ronald D. Asmus, Richard L. Kuger and F. Stephen Larrabee, «Building a New NATO», Foreign Affairs, Septembre/Octobre 1993, pp. 28-42.

L'hypothèse d'une menace militaire qui surgirait du Sud nous paraît sans fondements, comme le pensent aussi de nombreux experts Européens <sup>(6)</sup>. Les pays du Sud de la Méditerranée n'ont ni les motivations politiques ni les moyens militaires opérationnels de s'en prendre à l'Europe. La disproportion des arsenaux entre le Nord et le Sud est flagrante. L'absence d'industries d'armements propres les rend dépendants, en grande partie du «Nord», pour leurs approvisionnements en armes sophistiqués et en formation militaire. Les forces militaires des pays du Sud, en dehors de celles de la Turquie qui est membre de l'OTAN, sont conçues pour contrecarrer le voisin du Sud ou le dominer et réprimer les soulèvements potentiels internes. Elles ne leur permettent même pas d'assurer la défense appropriée de leurs intérêts vitaux. Le problème contrôle, par exemple, des zones de pêche régulièrement violées par des bateaux Européens au Maroc et Tunisie, donne la mesure de cette impuissance.

Quant à la menace des vecteurs balistiques, accréditée pour un temps par le «syndrome du Scud» pendant la guerre du Golfe, le «baroud d'honneur» de Kaddafi contre l'île de Lampedusa en a montré toutes les limites <sup>(7)</sup>. Si le problème des armes de destruction massive demeure à régler en Méditerranée, la menace que constitueraient le potentiel d'armes chimiques et de missiles balistiques libyens et d'une «bombe nucléaire» en Algérie semble gonflée et brandie pour justifier d'éventuelles attaques préemptives. Bien plus légitime semble en la matière, l'inquiétude du Sud. Ses capitales sont à la portée des missiles européens braquées sur elles. Les forces de déploiement rapide mises en place, et l'extension «hors-zone» des compétences de l'OTAN, notamment par la nouvelle organisation des forces navales en Méditerranée, la réactivation de l'UEO, semblent directement dirigées contre lui. Néanmoins, le problème de la prolifération des armes de destruction massive reste à régler en Méditerranée comme partout ailleurs.

---

<sup>(6)</sup> Voir notamment «La Sécurité en Méditerranée», Rapport établi par M. Roseta pour la 59ème session ordinaire de l'Assemblée de l'UEO, Doc. 1371, 24 Mai 1973 § 189; et R. Aliboni «La sécurité Européenne à travers la Méditerranée», Cahiers de Chaillot 2, Mars 1991, IES/UEO.

<sup>(7)</sup> Suite au bombardement de Tripoli et de Benghazi par l'aviation américaine en 1986, la Libye a riposté en envoyant un Scud B contre l'île de Lampedusa. Mais la portée de celui-ci (300 Km) ne lui permet pas d'atteindre l'île distante de 380 Km. Le Scud causa ainsi plus de dégâts psychologiques que matériels.

Le surarmement est dangereux en soi pour la paix en Méditerranée. En détournant des ressources précieuses pour le développement et en exacerbant leur endettement et leur dépendance il est extrêmement néfaste pour les pupes du Sud. La paix et la sécurité en Méditerranée sont bien plus menacées en effet par les *risques* inhérents au sous-développement que par des menaces d'ordre militaire. Le potentiel subversif des premiers est en effet exacerbé, et par les forces intégristes et par le différentiel de prospérité. Cette remarque prend toute sa pertinence avec la paix à construire au Proche-Orient. Cette remarque ne veut pas dire que les problèmes de «Hard-Security» ont été enrayés de la Méditerranée.

— *Régler les Conflits Ouverts et Renforcer la Sécurité Préventive.* Les Nations Unies déploient des efforts certains pour régler le problème du Sahara Occidental et la question Chypriote. Pour être totale, la paix au Proche-Orient devra s'étendre à toutes les parties au conflit. L'impuissance de la Communauté Internationale devant le drame Bosnien vient souligner toutes les difficultés de parvenir à un règlement viable et acceptable pour tous. Cette impuissance vient confirmer la nécessité impérieuse de *renforcer les mesures de sécurité préventive*. Avec la réduction des tensions, il sera peut-être plus aisé de contrecarrer la prolifération des armes de destruction massive, de réduire les arsenaux conventionnels et de promouvoir progressivement des mesures de confiance et le désarmement. L'on ne soulignera jamais assez la relation étroite entre paix, désarmement et développement. Cette relation vitale ne doit cependant pas être réduite à un discours compensatoire et anesthésiant. Les puissances militaires devraient réellement donner l'exemple d'une part. D'autre part, si la coopération militaire entre les deux rives, déjà intense sur le plan bilatéral entre certaines parties est à conforter comme mesure de confiance mutuelle, elle doit veiller à ne pas pousser outre mesure les intérêts des puissances exportatrices d'armements. Le surarmement, qui alourdit la dette des pays exportateurs et hypothèque leur développement est très activement encouragé par ceux là-même qui le dénoncent. Outre les crédits concessionnels et un lobbying forcené, les diplomaties occidentales n'hésitent pas à mettre même leurs chef-d'États et de gouvernements à contribution pour promouvoir la vente de leurs armes, aussi ruineuses qu'inutiles. La guerre du Golfe et ses suites en ont administré une preuve magistrale.

Parallèlement à ces politiques de longue haleine, il est impératif de désamorcer les sources de tension potentielle.

*Prévenir les conflits* relève à l'heure actuelle, de tout un arsenal complexe et varié de techniques, de méthodes, d'instruments dont certains ont fait leur preuve.

La prévention des conflits en Méditerranée devra être multiforme, tant les sources de conflits potentiels sont nombreux. Elle passe incontournablelement par la liquidation définitive des contentieux-territoriaux. Hérités de la période coloniale et responsables de bien des conflits au Sud, ceux-ci semblent en voie de règlements, à la faveur de diverses opérations de bornage suite à des accords en la matière. Demeure en suspens, la question des enclaves espagnoles de Ceuta et Méhilla au Maroc anachronique entre toutes. For préjudiciable au développement du Maroc Méditerranéen. La présence de ces enclaves est source de contrebande et de trafic en tout genre avec tous les problèmes sécuritaires qui s'attachent à ces phénomènes. L'Espagne et le Maroc ont le devoir de mettre à profit leur bonne coopération pour désamorcer ce foyer de tension potentielle à la porte de la Méditerranée. Le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé à Rabat en Juillet 1991, leur en fournit le cadre. Au delà des moyens éprouvés, les Arabes et l'Europe auront à innover pour faire face aux nouveaux défis de la sécurité.

— *Gérer en Commun, les Nouveaux Enjeux Sécuritaires n'est pas la* moindre tâche de la relation nouvelle à instaurer entre les deux rives. Juguler les flux migratoires, lutter contre le trafic de drogue et contre le terrorisme, stopper la dérive écologique. Ces impératifs donnent la mesure des efforts à fournir. Ces phénomènes, aussi complexes que variés, appellent une meilleure connaissance de leurs causes profondes, leurs effets étant plus vulgarisés. La coopération en la matière ne saurait être circonscrite à un traitement symptomatique.

Naguère encouragée mais désormais inutile, *l'immigration* en Europe est l'une des sources de tension les plus vives. L'extrême concentration de la Communauté Maghrébine en France notamment et en Belgique génère des dérapages et des «bravures». Celle des Turcs en Allemagne alimente la xénophobie et les actes criminels des néo-nazis. L'Espagne et l'Italie, devenues récepteurs nets s'inquiètent de plus en plus en tant que «portes» de l'Europe

les plus proches, face à l'immigration clandestine et d'éventuels «boat-peoples». Les réponses non satisfaisantes fournies, plus en termes restrictifs que d'intégration, sont objet d'inquiétude au Sud. La stratégie de «containment» par exemple et du «Schengenland», ne peut à elle seule avoir raison du phénomène de l'immigration. Les voies explorées par le Maroc, tant d'une manière unilatérale, qu'avec l'Europe, pour relever ces nouveaux défis semblent prometteuses. La guerre officielle déclarée à l'émigration clandestine et aux trafiquants de drogue est assez insolite pour être signalée. En plus du renforcement des mesures de police, les suspects ont été déchus de leur droit à l'éligibilité tant dans les collectivités locales qu'au Parlement. Outre sa participation active au groupe de Trévi le Maroc vient de mettre au point avec la l'UE un plan d'action pour enrayer la culture du cannabis dans le Rif, dont divers projets sont déjà en cours d'exécution. Cet exemple montre à quel point l'action devra être multiforme et de longue haleine. Il souligne la nécessité pour la coopération future de s'attaquer aux racines du mal, en agissant sur les facteurs inducteurs de ces épiphénomènes. L'amélioration des situations des populations du Sud ne manquera pas d'avoir des échos dans la sphère des symboles qui est loin d'être exempte de tensions.

#### b. L'ESCALADE DES PERCEPTIONS NEGATIVES A COMBATTRE

Combattre l'escalade des perceptions négatives, n'est certainement pas une tâche facile, tant la sphère des perceptions est peu maîtrisable. Celles-ci sont en effet forgées par le temps et l'histoire partagée, qui est faite nécessairement de confrontation et de convivialité. Elles font appel à des référents culturels différents où la méconnaissance et les expériences vécues sont souvent sources d'incompréhension. Les représentations des «autres» riverains sont plurielles. Toute démarche pour les systématiser serait donc nécessairement réductrice. L'on pourrait schématiquement avancer quelques repères. La coupure épistémologique des croisades a opéré la rupture de la familiarité des cultures en Méditerranée. L'exceptionnelle symbiose entre les cultures Chrétienne, Juive et Musulmane en Andalousie allait faire place aux déchirements. L'Europe «amnésique» a cultivé le malentendu historique. L'apport des Arabes à la civilisation universelle allait être falsifié lorsqu'il n'a pas été gommé! L'Europe des lumières a relégué les Arabes et le Croissant aux nimbes des ténèbres. Le phénomène colonial et les luttes de la décolonisation sont venus exarcerber

l'hostilité entre les puissants et les dominés. Les tendances récentes semblent raviver ces représentations conflictuelles dans les imaginaires collectifs respectifs. La multiplicité des «risques» au Sud et la montée de l'inquiétude au Nord viennent générer les «peurs» qui nourrissent, à leur tour, l'escalade des perceptions négatives entre les deux rives. Certes, deux tendances contradictoires majeures sont à l'oeuvre. La société post moderne voit d'une part une tendance à l'uniformisation notamment par les communications et la mondialisation de l'économie. D'autre part, le retour des cultures et des nationalismes s'affirment dans l'éclatement et la fragmentation. Dans l'espace Euro-Arabe l'on voit donc l'homogénéisation de «l'occidentalisme», un certain isolationnisme de l'Européocentrisme, et un repli identitaire préconisé par les Islamistes. Cependant, la tentation est grande, chez certains en Europe, de substituer au défunt communisme le «Sud» en tant que «nouvelle menace globale». S'il ne constitue pas une menace militaire dont nous avons du reste souligné l'inanité, le Sud semble être perçu comme une menace potentielle à la prospérité et à l'identité de l'Europe. Les peuples du Sud de la Méditerranée semblent, à des degrés divers, l'objet d'une polarisation de cette menace diffuse. Ils semblent coupables à la fois d'être musulmans et en majorité arabes, proches et largement présents en Europe à travers leurs communautés. *L'immigration* est tout à la fois l'objet et la victime d'une hostilité croissante. Elle est de plus en plus dénoncée comme la mère de tous les maux qui frappent l'Europe: chômage, violence des banlieues, terrorisme, bavures policières, risque de perte identitaire... Le tout étant dramatisé par les actions des xénophobes impénitents et les surenchères électorales et médiatiques. Car en effet, les réalités du «Sud» sont souvent méconnues en Europe, ou laissent simplement indifférents les Européens. Elles s'imposent à eux par contre, à travers le prisme déformant de l'immigration et des petits écrans friands de sensations. Pour certains, le Sud est le concurrent sur les marchés et pour l'aide de la Communauté et des États. Pour d'autres, la montée de l'Islamisme, avec ses attentats fait passer tous les musulmans pour de dangereux fanatiques et pour des terroristes. Pour d'autres enfin, les «boat-peoples» seraient le prélude aux vagues déferlantes de réfugiés économiques.

L'image de l'Europe chez les populations du Sud semble ambivalente. Elle est tout à la fois perçue comme le vecteur de la modernité, voire le «Sauveur» potentiel tout puissant, à même de favoriser le décollage économique et comme «le responsable» de tous ses maux. Certes, des images complexes

s'attachent aux anciens occupants. Mais l'Europe Communautaire en tant «qu'entité» semble offrir deux facettes: «l'Europe d'exclusion» et «l'Europe d'intrusion». L'image de «l'Europe forteresse» qui se ferme aux marchandises et aux peuples du Sud a été consolidée par les événements récents. L'omniprésence de l'Europe au Sud la fait par contre percevoir comme économiquement dominante et culturellement destructurante. Les politiques intrusives et de conditionnalité ne se limitent plus aux États. Désormais, les opinions publiques, les ONG, les particuliers, la presse exercent des pressions directes et cherchent à dicter aux peuples «assistés» comment vivre entre-eux, comment consommer, comment croire... Ces pressions pour imposer les valeurs occidentales provoquent des réactions d'autodéfense voire de rejet. Au delà des politiques consciemment menées, le flot d'informations et de productions culturelles se déverse quotidiennement sur les écrans des foyers, notamment au Maghreb. Le modèle de consommation, hors de portée, augmente les frustrations et opère une fonction de déconnexion, des jeunes surtout, avec les réalités de leurs propres sociétés. Par méconnaissance ou hostilité, les valeurs essentielles de la civilisation arabo-islamique sont souvent piétinées. Les télévisions renvoient aux peuples du Sud des images peu flatteuses d'eux-mêmes. Les plus libéraux sont exaspérés. Les Islamistes qui cherchent à investir le champ politique et culturel trouve là des justifications supplémentaires à leur hostilité à l'Occident méprisant et «décadent». Ceux qui voudraient faire prévaloir «l'exception culturelle», au sein du GATT, devraient réfléchir à l'impuissance de leurs voisins du Sud devant la force de leurs satellites! Pour réduire, sinon éliminer, le déséquilibre flagrant entre la demande et l'offre locales, il est impératif d'accroître la production et la qualité des mass-média et de biens culturels dans les pays du Sud.

Il est essentiel de faire échec aux images culturelles déformées, que se renvoient les deux rives, par une meilleure connaissance de l'autre. C'est là, la vocation naturelle de toute coopération culturelle entre les nations. Un effort particulier doit être déployé par les Nations du Sud. D'abord pour améliorer les situations économiques et la participation politique de leurs populations qui donnent un certain crédit aux visions excessives. Ils doivent également promouvoir, en Europe, une meilleure connaissance de la civilisation arabo-islamique: de ses spécificités comme de son héritage universel. Eviter le conflit inter-culturel, qui se profile à l'horizon, pourrait bien

commencer par une relecture de l'histoire et la réhabilitation de l'arabe et du musulman dans les manuels européens d'histoire. Je me réjouis de voir votre pays montrer la voie dans ce domaine. Cette démarche relève d'une philosophie relationnelle nouvelle à promouvoir entre les deux rives.

### 3. PERSPECTIVES ET CADRES INSTITUTIONNELS À PROMOUVOIR

La nouvelle donne en Méditerranée offre des perspectives encourageantes même si l'avenir proche demeure assombri par certaines crises ouvertes. La paix et la stabilité de la région apparaissent comme un impératif pour ses riverains, mais aussi pour le grand bien des espaces dont elle est le lien. L'Europe s'en trouvera sécurisée et confortée dans sa compétition planétaire. Les régions limitrophes, combien névralgiques du Proche-Orient aux zones sahéliennes et par delà l'Afrique, pourraient en être stabilisées et dynamisées. Un tel projet passe, sans nul doute, par la consolidation des relations horizontales au Sud et par la revalorisation des rapports entre les deux rives.

#### a. NOUVELLE DONNE ET RELANCE DES GROUPEMENTS SOUS-REGIONAUX

Hétérogénéité des situations et faiblesse de leurs relations horizontales apparaissent comme les caractéristiques saillantes de la rive «Sud». Quelques chiffres illustrent ce constat. Le commerce intra-Maghrébin ne dépasse guère 3% du commerce extérieur des pays de l'UMA. Le commerce inter-arabe, en dépit des nombreux accords, se stabilise autour de 4% des échanges extérieurs des pays arabes. La divergence de leurs options économiques et politiques, les rivalités et les conflits interétatiques, l'attraction et la dépendance du Nord, ainsi que la faiblesse des complémentarités de leurs productions et la situation financière de la plupart ont, entre autres, considérablement inhibé la coopération entre eux. De nombreux éléments plaident en faveur de la relance de celle-ci. Les atouts culturels communs ne demandent qu'à être les catalyseurs d'une solidarité agissante. Il reste aux Arabes notamment à transformer leur langue commune en langage commun.

Certes l'UMA ne semble pas pour le moment, à la hauteur des espoirs que sa création a suscité. «L'introversion» de l'Algérie et une certaine «exclusion» qui frappe la Libye, suite aux sanctions décrétées par la résolution 731 du Conseil de Sécurité le 15 Avril 1991, en ont freiné l'élan. Le

renforcement de l'embargo contre la Libye ne prête guère à l'optimisme. Les efforts déployés par «le comité des sept» de la Ligue Arabe et par certains chefs d'États Arabes ne semblent pas aboutir. Pour l'heure, les sanctions contre la Libye pénalisent non seulement la coopération inter-arabe mais aussi la coopération des 5+5 et le dialogue global Maghreb-UE. Si la capacité de nuisance de la Libye est réelle, comme l'avancent les allégations des Occidentaux, elle pourrait être neutralisée au sein de ses pairs. Le dialogue que les assemblées parlementaires de l'OTAN et de l'UEO ont ouvert avec certains pays du Sud devrait explorer les voies pour mettre un terme à cette «exclusion».

La demande récente d'adhésion de la plus grande nation Arabe — l'Égypte — à l'UMA pourrait conforter cette démarche et réactiver la structure.

Bien plus prometteurs pour ces groupements, semblent l'émergence d'une certaine convergence aux grès de la libéralisation économique et des processus de démocratisation ainsi que le règlement des conflits ouverts.

En particulier, le processus de paix entamé au Moyen-Orient a bouleversé la donne même si le chemin de la paix globale demeure semé d'embûches. La paix devra en effet s'étendre à toutes les parties. Malgré les difficultés, des accords Syrie Israël et Liban Israël devaient emboîter le pas à ceux réalisés entre les Palestiniens et Israël et Israël et la Jordanie. Il reste bien entendu à la paix à triompher sur le terrain de l'épreuve des faits. Elle demeure largement tributaire de l'amélioration des conditions de vie des Palestiniens. La reprise des négociations et la volonté d'accélérer l'autonomie sont cependant d'une bonne augure.

Gérer en commun les ressources communes rares — comme l'eau —, exploiter les complémentarités existantes apparaissent comme des bases solides pour promouvoir l'interdépendance qui rend le recours à la force sinon impossible du moins fort coûteux!

Divers scénarios pour optimiser cette coopération — dont une zone de libre-échange — Israël-Palestine-Jordanie comme noyau dur — ont déjà été imaginés à cette fin. Une coopération effective entre les principaux protagonistes lèvera, à terme, l'hypothèque que le conflit Israélo-Arabe avait installé sur le Proche-Orient, et pourrait avoir raison des réticences des plus récalcitrants. Les complémentarités avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe, qui est lui-même en voie de consolidation, sont trop évidentes pour ne pas être mises à profit par la dynamique de la paix.

Certes, l'on est encore loin de la réconciliation! Néanmoins, le Sommet de Casablanca a donné un avant-goût de ce que pourrait être une Méditerranée pacifiée.

*Le Premier Sommet Economique de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient* a réuni à Casablanca du 30 Octobre au 1er Novembre près de 1500 officiels et entrepreneurs, venus non seulement des pays Arabes (sauf la Libye, l'Algérie, la Syrie et le Liban) et d'Israël mais du reste du Monde. Si les discours politiques «ont dominé» les séances plénières d'ouverture et de clôture, les nombreux Panels et Commissions étaient consacrées aux présentations des projets concrets des pays et aux grandes préoccupations communes: énergie, eau, environnement, agriculture, infrastructures et transports, tourisme, marchés financiers, etc... A l'issue de deux jours de travaux, la Déclaration de Casablanca a établi à Casablanca un secrétariat pour assurer le suivi. Une fédération des bureaux de Tourisme a également vu le jour ainsi qu'un groupe d'experts qui doit étudier la mise sur pied d'une Banque Méditerranéenne de développement. A l'invitation du Président Clinton, les pays qui souhaitent participer à la création de cette banque se réuniront à Washington du 10 au 12 Janvier 1995. Amman (Jordanie) abritera le prochain Sommet au printemps 1995. Si les Américains étaient présents en force et les Asiatiques non absents, les Européens ont brillé par leur sous-représentation, malgré la présence du Président de la Commission Jacques Delors et des Premiers Ministres de l'Espagne et du Portugal. Ecartée du processus de paix, l'Europe restera-t-elle simplement «le payeur» et non «un acteur» de cette nouvelle donne, comme le craint Thierry de Montbrial? <sup>(10)</sup>.

Rien pourtant de décisif ne semble possible en matière de stabilité de sécurité et de développement en Méditerranée sans une volonté affirmée et une solidarité agissante de l'Europe.

#### b. CADRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELS A INSTAURER

Doter les relations Europe/Méditerranée d'une véritable stratégie qui vise la co-prospérité dans l'interculturalité, comme le commandent la géographie et l'histoire conjuguées, apparaît en effet, comme le défi à

---

<sup>(10)</sup> «Les enseignements de Casablanca, Moyen-Orient le poids des Etats-Unis», *Le Figaro*, 9 Novembre 1994 p. 2.

relever en toute priorité. Il détermine largement tous les autres. Les profondes mutations tant dans l'ordre mondial qu'Européen l'imposent. La nature des risques à conjurer l'exige. L'Europe, en tant que l'un des trois pôles dominants l'économie mondiale — quelques soient par ailleurs ses difficultés existentielles et le fardeau de l'Est — ne saurait se contenter de continuer à «bricoler» avec la Méditerranée ou succomber à une tentation isolationniste para rapport à celle-ci surtout au moment où les États-Unis restructurent tant leur continent (ALENA et sommet des Amériques) que les relations de celui-ci avec l'Asie (APEC) projetant une vaste zone de libre-échange pour l'an 2020.

En tant que puissance économique, l'Europe ne peut, sans s'étioler, se dérober à son rôle de locomotive et de pôle structurant en Méditerranée. Avec son lourd passé colonial, il lui faudra cependant réassurer et non menacer, exercer sa puissance sans domination au sein d'un système de coopération réorganisé.

Pour être viable et efficace, ce système doit reposer nous semble-t-il sur deux piliers: De nouveaux accords de partenariat entre l'UE et les pays Arabes, et un cadre institutionnel approprié apte à promouvoir la coopération et la sécurité en Méditerranée.

### *Accords de Partenariat et de Libre-Échange*

Les accords à négocier devraient marquer la fin du «pacte colonial» substituant une logique de partenariat à celle de l'assistance.

Le cadre juridique doit-être le parapluie pour libérer toutes les énergies. Il permettra les synergies des actions bilatérales et multilatérales. La faisabilité des stratégies de développement à long terme est à ce prix. Cette stabilité juridique, d'une aire de coopération ancrée à l'Europe serait un signal pour le capital tant régional qu'international. Ce cadre à imaginer permettrait l'éclosion d'un partenariat, seul apte à assurer l'arrimage des deux rives. Les États y auront leur rôle à jouer. Mais ce sont les multiples réseaux à tisser, entre régions, cités, opérateurs économiques, ONG, universités, institutions culturelles et sportives, individus... qui en constitueront la substance. Pour être réel et se développer, ce partenariat doit par définition reposer sur la reconnaissance de «l'autre» en tant que partenaire et non «Vassal». C'est dire à quel point le statut des riverains non Européens devra être valorisé dans le cadre à mettre en place!

Une certaine prise de conscience dans ce sens semblait avoir été initiée au Conseil Européen de Lisbonne, en Juin 1992. Le Maroc, à la fois demandeur et initiateur de cette voie, et compte tenu des progrès qu'il a réalisés, dans les domaines économiques et politiques devait inaugurer cette démarche progressive à étendre aux autres pays en temps opportun. Néanmoins, des «égoïsmes sacrés» sont venus vider de sa substance la vision de départ occasionnant retards et blocages.

Les contraintes qu'imposent le fonctionnement de l'Union Européenne aux partenaires extérieurs sont bien connues. Elles sont particulièrement lourdes en phases de négociations. Lorsque l'on est de surcroît un pays arabe et surtout du Maghreb, il faut en outre surmonter une contradiction de taille. En effet, les pays Européens Méditerranéens, qui sont nos partenaires traditionnels et donc nos sponsors «naturel» à Bruxelles nous perçoivent comme des concurrents potentiels! Ils cherchent à maintenir les protections commerciales sur les produits Méditerranéens jugés sensibles et à offrir plus d'aide financière. Les membres septentrionaux, de l'UE, adeptes du libre-échange sont par contre plus réticents à augmenter l'aide financière.

Une certaine cohérence devrait prévaloir chez nos amis de l'Europe du Sud. Ils leur reste à faire des arbitrages en tenant compte des enjeux globaux, tant il est clair que l'on ne peut fermer la porte à la fois aux flux des marchandises et aux flux des hommes. L'on ne peut souhaiter une coopération vigoureuse de proximité et de sécurité sans faire les concessions nécessaires pour en favoriser le cadre global.

La nouvelle proposition transmise par la Commission le 19 Octobre 1994 au Conseil des Ministres de l'UE va-t-elle dépasser cette contradiction? Elle est articulée autour de deux thèmes: une zone Euro-Méditerranéenne de stabilité politique et de sécurité d'une part et un espace économique Euro-Méditerranéen d'autre part. Celui-ci reposera sur une zone de libre-échange progressive qui devra être achevée vers 2010 (coïncidant avec l'achèvement de l'ALENA!) et qui englobera de 30 à 40 pays. L'assistance financière devra être «très fortement» augmentée, pour soutenir les processus de modernisation, l'ajustement structurel des moins avancés, la coopération régionale, le processus de paix au Moyen-Orient. L'originalité de la proposition financière est d'avoir mis en parallèle pour la période 1995/1999 deux enveloppes: l'une de 7 Milliards d'Ecus pour les pays de l'Est et de la CEI et une autre de 5,5 Milliards d'Ecus pour les Pays Méditerranéens. La zone Euro-Médi-

terrannée de stabilité politique et de sécurité semble plus floue. La priorité semble accordée au dialogue politique fondé sur le respect des droits de l'homme et qui devra s'étendre à la sécurité. Sont évoquées la menace de la prolifération des armes non conventionnelles et la renonciation aux options militaires conventionnelles. Il faut attendre les décisions du Conseil Européen d'Essen pour juger la mouture finale de cette proposition.

### *Quel Cadre Institutionnel sur la Coopération et la Sécurité?*

L'absence d'une cadre institutionnel sur la coopération et la sécurité en Méditerranée se fait crucialement sentir.

Le lien vital entre ces deux concepts est particulièrement évident en Méditerranée.

Est-il nécessaire de rappeler que si les dimensions militaires de la sécurité demeurent à prendre en charge, les problèmes de sécurité qui se posent, ou risquent de se poser, dans notre zone sont de nature économique, sociale, politique et environnementale. Une nouvelle définition de la sécurité semble nécessaire pour mettre au point un concept intégré où se combinent tous ces aspects: d'où l'intérêt du concept «cooperative-Security». La vision propre à construire en Méditerranée devra tenir compte des changements intervenus dans le contexte international et régional mais aussi de l'évolution des situations des riverains, et de la nature de tous les acteurs. Le nouveau cadre, qui reste à imaginer et à mettre en place, devra garantir la participation pleine des riverains, jusque là exclus des instances existantes. Si la sécurité est indivisible, pour être réelle elle doit être partagée. *Réviser les concepts, affiner les instruments et innover dans les méthodes.* Voilà des démarches nécessaires pour prendre en charge tant les problèmes de sécurité classique, que les nouveaux défis à la sécurité méditerranéenne. La promotion de mesures de confiance non-militaires devra avoir une place de choix, tant le différentiel de prospérité qui ne cesse de s'aggraver entre les deux rives est porteur de tensions. La paix n'es pas seulement l'absence de conflits. C'est un concept positif qui doit se déployer dans un ordre dynamique avec un sens aigü des priorités avec à leurs tête le développement des peuples.

Il est évident par ailleurs, que l'élargissement du concept de sécurité et la prolifération d'acteurs internationaux rendent les problèmes de sécu-

rité particulièrement complexes à appréhender. En Méditerranée en particulier, l'effondrement de la puissance soviétique a bouleversé la donne. La multiplication à l'Est des centres de décision militaire vient accuser les risques de prolifération des armes de destruction massive. Le règlement du conflit Israélo-Arabe offre l'occasion de promouvoir un nouvel équilibre et le désarmement. De nombreuses propositions ont déjà été formulées et les travaux des multilatérales (ACRES) semblent prometteurs en dépit des lenteurs. Par ailleurs, bousculé de toutes part, l'État semble de plus en plus incapable d'assurer la sécurité individuelle et collective dont il a le monopole. Le retour en force des cultures s'affirme dans l'éclatement et la violence. Partout où ils sont exacerbés, les particularismes identitaires cherchent à s'émanciper. La radicalisation du «sacré», comme mode de contestation de l'ordre établi, tente d'imposer des modèles alternatifs sur la base de rationalité autre. Les migrations, les mouvements en tout genre, les terroristes voire les mafias accusent la diversification des acteurs non territoriaux. Ainsi, l'irruption des sociétés civiles dans le jeu mondial pose en des termes nouveaux la préservation de la paix régionale et de la sécurité individuelle. Face à des «menaces», multiformes, diffuses et souvent imprévisibles, les systèmes de défense nationale et de sécurité collective deviennent singulièrement complexes à organiser. Des procédures pour régler pacifiquement les différends à l'instauration de mesures de confiance en passant par la «diplomatie préventive», les moyens se sont enrichis pour répondre aux nouvelles exigences de la sécurité préventive.

Les nombreuses initiatives et propositions formulées pour la Méditerranée, au delà de la marginalisation de celle-ci qu'elles soulignent, sont riches d'enseignements. L'on sait le sort qui a été réservé au projet d'une CSCM proposé par le «non-paper» Hispano-Italien. Jugé trop lourd, trop ambitieux, trop calqué sur la CSCE, il a été écarté aussi par les nombreuses arrières-pensées. La proposition de la Commission d'une zone de sécurité Euro-Méditerranéenne a été évoquée plus haut. De plus, l'Europe semble envisager la tenue d'une Conférence Ministérielle sur la Méditerranée en 1995. Mais, deux initiatives émanant du Sud sont d'actualité. Proposé par l'Égypte, le Forum Méditerranéen a réuni, au Caire en Juillet 1994, dix pays de la Méditerranée <sup>(1)</sup>. Ce club-ouvert, informel semble axé sur les

---

<sup>(1)</sup> Algérie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie. Malte a été admise depuis.

affaires politiques et de sécurité. Malgré la création de trois groupes de travail (culturel, politique et économique-social) le souhait de la France de limiter les rubriques de la coopération économique — car prise en charge par les accords bilatéraux — semble avoir prévalu. Un «think-tank» commun est certes un progrès. Mais comment «saucissonner» la coopération lorsque le différentiel de prospérité entre les deux rives apparaît comme l'une des menaces principales à l'entente et à la stabilité en Méditerranée? A cet égard l'invitation du Roi Hassan II du Maroc de réunir une Conférence au niveau des Ministres de la Méditerranée pour lier coopération et sécurité semble plus adéquate. Il faut espérer qu'elle reçoive des partenaires concernés et donc aussi auprès du pays ami le Portugal l'accueil qu'elle mérite. S'il est hautement souhaitable que les «frères» accordent leurs violons, la promotion d'une aire de paix Euro-Arabe nécessite la solidarité agissante de tous, loin des arrières pensées. Le moment est venu de capitaliser sur toutes ces initiatives mais aussi sur les nombreuses recherches disponibles pour instaurer un cadre apte à favoriser la promotion de la «cooperative-security» <sup>(12)</sup>.

*Assia Bensalah Alaoui*

---

<sup>(12)</sup> Certaines analyses plaident pour la formation notamment d'une «security community» entre les pays de l'Europe du Sud notamment et ceux de la rive Sud. Voir dans ce sens William H. Lewis, «The causes of instability: An American Perspective», in «North Africa: Current Trends and Policy Challenges», International Symposium Tunis, 3-4 Mai 1994.

## ANNEXE

## Commerce de l'Union Européenne 1993

| En millions d'Ecus     | Importations | Variation (%)<br>des importations<br>1993/92 | Exportations | Variation (%)<br>des importations<br>1993/92 | Balance<br>Commerciale<br>1993 | Taux de<br>couverture |
|------------------------|--------------|--|--------------|--|--------------------------------|-----------------------|
| Extra CE               | 485 976      | - 0,3  | 482 588      | + 11   | - 3 387                        | 99                    |
| Pays Arabes            | 34 340       | - 7  | 43 923       | + 9  | 9 593                          | 128                   |
| Mashrak                | 4 219        | - 1  | 8 375        | + 24   | 4 154                          | 198                   |
| Maghreb                | 11 277       | - 11   | 11 930       | + 4  | 652                            | 106                   |
| Méditerranée (11 pays) | 27 055       | - 4  | 42 853       | + 17   | 15 798                         | 158                   |
| — Chypre               | 722          | - 21   | 1 706        | - 18   | 984                            | 236                   |
| — Malte                | 858          | - 0,3  | 1 747        | - 12   | 889                            | 204                   |
| — Turquie              | 6 542        | - 0,7  | 11 531       | + 39   | 4 989                          | 176                   |
| — Algérie              | 5 583        | - 19   | 4 139        | + 4  | - 1 445                        | 74                    |
| — Maroc                | 3 206        | - 5  | 4 182        | + 6  | 976                            | 130                   |
| — Tunisie              | 2 488        | - 1  | 3 609        | - 3  | 1 121                          | 145                   |
| — Egypte               | 2 222        | - 11   | 4 333        | - 20   | 2 111                          | 195                   |
| — Syrie                | 1 653        | - 9  | 1 356        | - 29   | - 296                          | 32                    |
| — Israël               | 3 438        | - 2  | 7 567        | - 15   | 4 129                          | 222                   |
| — Liban                | 66           | - 15   | 1 789        | - 34   | 1 673                          | 2 627                 |
| — Jordanie             | 277          | - 188  | 944          | - 19   | 667                            | 341                   |
| Libye                  | 6 121        | - 11   | 2 745        | + 25   | - 3 375                        | 45                    |

Source: Communauté Européenne Lettre d'Information n.º 120, Septembre 1994, p. 3.

COMMERCE UE AVEC LES PAYS MÉDITERRANÉES  
JANVIER - MARS 1994

En millions d'Ecus

|               | Importations | Exportations | Salde   | Taux de<br>Couverture | Variation 94/93 en % |              |
|---------------|--------------|--------------|---------|-----------------------|----------------------|--------------|
|               |              |              |         |                       | Importations         | Exportations |
| Extra UE      | 132 113      | 125 665      | - 6 449 | 95                    | + 10,3               | + 16,7       |
| Pays Arabes   | 8 533        | 11 115       | 2 581   | 130                   | - 1,1                | - 11,3       |
| Mashrak       | 1 008        | 2 258        | 1 251   | 224                   | - 17,1               | - 24,7       |
| Maghreb       | 3 087        | 3 130        | 43      | 101                   | - 2,7                | - 13,0       |
| Méditerranée: | 7 455        | 11 369       | 3 914   | 152                   | - 10,6               | - 20,4       |
| Chypre        | 297          | 599          | 302     | 202                   | - 20,2               | - 87,7       |
| Malte         | 225          | 445          | 220     | 198                   | - 37,1               | - 22,8       |
| Turquie       | 1 868        | 2 622        | 754     | 140                   | - 17,7               | - 10,1       |
| Algérie       | 1 427        | 1 026        | - 401   | 72                    | - 4,9                | - 5          |
| Maroc         | 946          | 1 185        | 240     | 125                   | - 9,3                | - 27,8       |
| Tunisie       | 714          | 919          | 204     | 129                   | - 8,8                | - 6,2        |
| Egypte        | 631          | 1 972        | 440     | 170                   | - 43,6               | - 11,9       |
| Syrie         | 304          | 440          | 136     | 145                   | - 14,5               | - 52,5       |
| Israël        | 970          | 2 314        | 1 344   | 238                   | - 10,3               | - 29,0       |
| Liban         | 16           | 502          | 485     | 3 054                 | - 19,3               | - 45,0       |
| Jordanie      | 56           | 245          | 189     | 439                   | - 9,1                | - 12,6       |
| Libye         | 1 423        | 497          | - 926   | 35                    | - 12,3               | - 17,0       |

Source: CELI n.° 122, Novembre 1994, p. 3.